



LYCÉE

MATHIAS ADAM

POLITIQUE LINGUISTIQUE

Lycée Mathias Adam

Table des matières

1. La philosophie de l'enseignement et de l'apprentissage des langues.....	2
2. Profil linguistique du Lycée Mathias Adam.....	2
3. Réussite de la politique linguistique et activités linguistiques et périscolaires.....	4
4. Encadrement.....	4
5. Orientation.....	5
6. Communication et révision de la politique linguistique	5
7. Sources.....	5

1. La philosophie de l'enseignement et de l'apprentissage des langues

Etant donné que le Lycée Mathias Adam est un établissement scolaire plurilingue et dynamique, comptant des élèves d'environ 50 nationalités différentes et qui est habitué à accueillir des élèves avec un contexte culturel international, le multilinguisme joue un rôle important. Le LMA met l'accent sur une offre scolaire diversifiée en tenant compte des références culturelles de ses élèves et s'engage à offrir un enseignement et un apprentissage adaptés à leurs besoins, n'importe leurs faiblesses ou leurs forces, afin de les préparer le mieux possible pour leur futur. Le choix de proposer le Programme du diplôme du Baccalauréat International au sein de notre établissement scolaire vise à fortifier et approfondir cette dynamique internationale.

La philosophie de l'apprentissage et de l'enseignement du Lycée Mathias Adam se base sur les normes et principes suivantes :

- L'établissement scolaire développe et promeut la sensibilité internationale. (*Section A : Philosophie ; Norme A*)
- L'établissement accorde une grande importance à l'apprentissage des langues, y compris la langue maternelle, la langue du pays et d'autres langues. (*Section A : Philosophie ; Norme A*)
- L'établissement préserve le rôle primordial des langues en général et aussi de la langue véhiculaire dans l'éducation, tout en respectant les règlement et programme luxembourgeois.
- L'établissement s'engage à offrir un apprentissage et enseignement en langues, permettant aux élèves de se dérouler et, à la fin de leurs études secondaires, d'obtenir un diplôme de fin d'études qui est reconnu au Luxembourg et à l'étranger.
- L'établissement aide les élèves à perfectionner leurs connaissances de la langue véhiculaires des différentes matières, étant donné qu'elle reste une langue étrangère pour la plupart des élèves ;
- L'établissement respecte et valoriser la langue maternelle des élèves et, en même temps, les motiver à s'initier à la langue Luxembourgeoise.
- L'établissement crée un climat de tolérance mutuelle et d'esprit ouvert envers différentes cultures.

2. Profil linguistique du Lycée Mathias Adam

Le Lycée Mathias Adam compte des élèves d'environ 50 nationalités différentes avec plusieurs langues différentes parlées à la maison.

Nationalités : afghane, albanaise, allemande, azerbaïdjanaise, bangladaise, biélorussienne, belge, bosniaque, brésilienne, cap-verdienne, chinoise, dominicaine, érythréenne, espagnole, éthiopienne, française, grecque, guinée-bissau, guinéenne, indienne, iranienne, iraquienne, italienne, kosovare, libanaise, luxembourgeoise, macédonienne, marocaine, mauricienne, monténégrine, mozambicaine, néerlandaise, népalaise, philippine, polonaise, portugaise, roumaine, russe, sénégalaise, serbe, somalienne, sud-africaine, syrienne, turque.

Langue maternelle et/ou langue parlée à la maison : albanais, allemand, amharique, anglais, arabe, azéri, bangala, bosnien, chinois, créole, croate, dari, espagnol, estonien, filipino, français, grec, hindi, hongrois, italien, kosovar, kurde, luxembourgeois, persan, russe, néerlandais, portugais, serbe, tigrigna,

monténégrin, peul, népalais, yougoslave, roumain, nigérian, vietnamien, polonais, mauricien, wolof, somali, turque.

L'établissement offre à tous les élèves des classes traditionnelles actuelles et des classes internationales futures l'opportunité d'apprendre plusieurs langues. L'école offre un enseignement et un apprentissage de langue en français, anglais, allemand et luxembourgeois. En outre, les élèves ont la possibilité de suivre une option parascolaire en apprenant l'espagnol et l'italien.

Une attention particulière est apportée à l'enseignement, l'apprentissage et perfectionnement de la langue française, qui est la langue officielle du pays d'accueil et la langue maternelle d'une grande partie des élèves. La langue véhiculaire de tous les cours, à l'exception de l'anglais et du luxembourgeois est aussi le français.

Les cours de langues qui seront offerts au Lycée Mathias Adam pour les classes du Baccalauréat Internationales :

- ✓ Français langue A au niveau supérieur et moyen (groupe 1 – études en langue et littérature)
- ✓ Anglais langue B au niveau supérieur et moyen (groupe 2 – acquisition de langue)

Afin de soutenir les élèves dans leur évolution de leur langue maternelle et/ou leur langue parlée à la maison, nous envisageons à offrir d'autres cours de langue dans les années à venir.

Selon la politique linguistique du ministère de l'Education nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse du Grand-Duché de Luxembourg et la politique d'admission du LMA, tous les élèves suivent un enseignement et apprentissage en langue française (à partir de la deuxième année de l'éducation primaire), allemande (à partir de la première année de l'éducation primaire) et en anglais (à partir de la deuxième année de l'éducation post-primaire). Certaines classes offrent aussi un cours en langue luxembourgeoise.

Dans le cadre du lancement du Programme du diplôme du Baccalauréat International francophone, nous encouragerons nos enseignants et nos élèves de suivre certaines cours d'une matière donnée en anglais ou même en luxembourgeois. Par exemple, vue le manque de manuels scolaires en français, les élèves se verront confronter par des graphiques avec les explications en anglais. De plus, dans le cadre du programme créativité, activité, service, nous essayerons d'encourager les élèves à utiliser et à perfectionner leur maîtrise de la langue Luxembourgeoise.

3. Réussite de la politique linguistique et activités linguistiques et périscolaires.

La réussite de la politique linguistique dans son application et son développement dépendra des éléments suivants :

- ✓ Renforcement des langues maternelles des élèves dans tous les niveaux d'études et au niveau de tous les sujets d'études (pas possible pour tous les langues).
- ✓ Valorisation du projet d'établissement « Read-y » du Lycée Mathias Adam.
- ✓ Mise en place de programmations croisées en langues en incluant le développement des disciplines non-linguistiques.
- ✓ Solliciter toute la communauté éducative (direction, enseignants, service éducatif et service psycho-social et d'accompagnement scolaire, orienteurs, etc.) en collaboration avec les parents des élèves, des agents principaux dans la formation linguistique des élèves.
- ✓ Etant donné que les langues sont les outils primordiaux de la communication et donc de l'enseignement et de l'apprentissage, toutes les matières enseignées dans les classes du Baccalauréat international, et aussi dans les classes traditionnelles, sont concernées par la promotion des langues.

Les activités linguistiques et périscolaires seront renforcées et encouragées lors du programme Créativité, activité, service (CAS) et lors de la rédaction du mémoire, partie intégrante du Programme du diplôme du Baccalauréat International.

Le projet d'établissement « Read-y » du Lycée Mathias Adam promeut la motivation des élèves à lire des livres en dehors de leurs cours en allemand, français, anglais et toutes autre langue dans laquelle les élèves aimeront lire (voir politique d'inclusion pour avoir plus d'informations sur notre projet d'établissement).

4. Encadrement

Le lycée s'engage à créer un espace propice à l'enseignement et à l'apprentissage des langues dans lequel les élèves ont la possibilité de faire des recherches, de demander des conseils, et d'étudier dans un environnement calme. Pendant les cours, les élèves sont encouragés à utiliser la langue véhiculaire des cours en les encourageant à se familiariser avec les termes spécifiques à chaque matière et donc à enrichir leur vocabulaire. De plus, les élèves sont encouragés à apprendre d'autres langues et/ou à s'y perfectionner lors des activités CAS et des activités parascolaires. Finalement, le lycée prévoit aussi des possibilités de remédiation en offrant des cours d'appui et des études surveillées.

5. Orientation

Le département responsable pour l'orientation des élèves contribue aux stratégies de développement et perfectionnement linguistique afin de guider les élèves à remplir les candidatures et les lettres de candidature aux universités nationales et internationales en les aidant tout au long du processus de candidature. Les enseignants de langue sont informés des lettres de candidature et aident les élèves établir ceux-ci.

6. Communication et révision de la politique linguistique

Le directeur de l'établissement et la coordonnatrice du Programme du diplôme de l'IB sont responsables de la communication de la politique aux enseignants et aux parents. La politique linguistique du programme du diplôme de l'IB est communiquée au personnel du lycée, aux familles et aux élèves par une multitude de moyen afin d'en assurer la bonne réception et l'application.

La politique linguistique est mise à disposition des enseignants sous forme de copie électronique sur OneDrive. La politique linguistique sera également disponible sur le site web du lycée (www.lyma.lu).

Les personnes responsables de la révision, de la mise en œuvre et de la révision de la présente politique travaillent en collaboration avec le corps enseignant et le personnel non-enseignant. Les commentaires des autres parties prenantes, telles que les parents et les élèves, doivent également être pris en considération dans le processus de révision.

7. Sources

- Organisation du Baccalauréat International (2008). *Apprendre dans une langue différente de sa langue maternelle dans le cadre des programmes de l'IB.*
- Organisation du Baccalauréat International (2020). *Normes de mise en œuvre des programmes et applications concrètes.*
- Organisation du Baccalauréat International (2008). *Directives d'élaboration d'une politique linguistique.*

Dernière révision : 14 novembre 2024

